

### Après la crise sanitaire, la crise économique...

## Le monde d'après sera-t-il le monde d'avant ?

**Crises après crises, on pense toujours qu'un monde nouveau va survenir, forcément en bien...**

Cependant, nous constatons que les crises, tout comme les révolutions, apportent plus sûrement la misère, l'insécurité et surtout son lot d'opportunistes prêts à tout pour s'enrichir sur le dos des autres.

Cette crise sanitaire ne dérogera pas à ces invariants.

Rappelez-vous : en 2008, à la suite de la crise des subprimes qui a vu « l'effondrement du système bancaire », nombreux ont été ceux qui ont vu la fin du capitalisme triomphant et l'arrivée d'une société plus juste, plus équilibrée. Le résultat a été tout autre. Nous avons eu droit à une austérité de plus de 10 ans, afin de renflouer les banques et maintenir coûte que coûte le système tel qu'il était « avant ». Les bénéficiaires ont été, comme d'habitude, les débrouillards et les puissants.

### Les gagnants et les perdants

Alors pour le prochain retour à la « normale », nous retrouverons les mêmes acteurs de la vie économique : **les patrons et les salariés**.

Bien sûr, il y aura des éclopés dans les deux camps : beaucoup de petits patrons ne tiendront pas le choc et feront faillite tandis que de nombreux salariés connaîtront le chômage ou au moins verront leur pouvoir d'achat baisser sérieusement.

Les profiteurs seront ceux qui auront eu la trésorerie suffisante pour traverser les écueils et qui bénéficieront de la disparition de concurrents trop faibles lorsque viendra la reprise des activités. Et qui sauront récupérer les cadeaux d'un état providence...

Accessoirement, le coût de la crise sera supporté par les contribuables (hausse des impôts et taxes), les salariés (hausse des cotisations sociales, chômage partiel ou total) et les consommateurs (hausse des prix).

Au final, les gagnants resteront du côté du grand capitalisme et les perdants seront comme d'habitude les salariés.

### Le monde d'après

Pour résoudre la crise économique de demain, nos patrons ressortent les mêmes recettes, qui ne marchent que pour eux, du type travailler plus, réduire le nombre de jours de congés, réduire le

nombre de jours fériés, appeler les salariés au don de jours RTT, à se retrousser les manches, le tout afin de « rattraper les pertes ! ».

Est-ce que les salariés doivent subir encore et toujours ces solutions régressives ?

### Et Altran dans le monde d'après

Altran et son actionnaire Capgemini feront partie des bénéficiaires de la crise. La dimension du groupe et son implantation mondiale permettra de surmonter les difficultés grâce à la combinaison de plusieurs facteurs :

- Des entreprises concurrentes de moindre envergure vont disparaître,
- Nos gros clients vont concentrer encore plus le nombre de leurs sous-traitants afin de limiter les risques lors de la prochaine crise,
- Des plans d'investissement massifs seront lancés par l'Etat et l'Europe en direction de nos gros clients,
- Les demandeurs d'emploi seront plus nombreux, y compris dans nos métiers, ce qui permet l'embauche de salariés moins chers,
- Les salaires vont stagner, voire baisser, sous prétexte de « la crise ».

Ceci veut dire que notre Entreprise va sortir « renforcée » de la crise, mais cela ne veut surtout pas dire que les salariés ne vont pas subir les coups et contrecoups de la crise, bien au contraire.

### Et les OS dans le monde d'après

Nous, **FO**, ne sommes pas défaitistes ni résignés. Nous rappelons qu'entre patrons et salariés, il existe quelques Organisations Syndicales (OS) qui peuvent s'interposer, pour peu qu'elles en aient l'envie.

⇒ **Mais toutes les OS ne se valent pas...**

Nous, **FO**, sommes persuadés du rôle prépondérant que peuvent jouer les OS dans la vie des salariés, ... à condition de ne pas se tromper. Pour cela, il faut connaître leurs origines, leurs évolutions et leurs actions passées et présentes.

Nous vous proposons ci-dessous un bref tour d'horizon des OS présentes chez Altran et qui vont avoir en charge - ou pas - de vous accompagner dans vos prochaines difficultés professionnelles.

## Les Organisations Syndicales chez Altran

### Les origines

Nos syndicats altraniens sont issus de l'histoire syndicale française, qui débute à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, avec l'avènement de l'ère industrielle et l'émergence, en corollaire, du salariat.

*Attention cependant, certains représentants du personnel chez Altran ne sont pas en phase avec leur ligne syndicale : ils sont là par hasard, par opportunisme ou encore par erreur. De plus, certains pratiquent le nomadisme syndical, ce qui démontre la force de leurs convictions...*

**Voici un panorama en couleur du paysage syndical altranien.**

### La ligne Rouge : CGT et FO

La CGT (Confédération Générale du Travail) a été créée en 1895, réunissant des syndicats de métiers et des Bourses du Travail. L'inspiration de l'époque était marxiste, anarchiste, socialiste et autres mouvances révolutionnaires.

En 1906, la **Charte d'Amiens** définit les grandes lignes du combat syndical, à la fois réformistes (améliorations de la condition des travailleurs) et révolutionnaires (lutte des classes, abolition du salariat). Mais, elle revendique surtout l'indépendance vis-à-vis de tous partis politiques.

Le choix d'indépendance politique a été fait afin de fédérer toutes les opinions dans le seul but de défendre **« les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière »**. Il s'oppose ainsi à la « social-démocratie » telle que pratiquée en Allemagne, Belgique, Angleterre, où le parti décide des actions syndicales, avec pour objectif d'accéder au pouvoir. La « grève générale » est également citée comme moyen de parvenir à ses fins.

Cependant, en 1921, la partie « communiste » de la CGT fait sécession et crée la CGT Unifiée, faisant ainsi allégeance au PCF (Parti Communiste Français).

En 1928/1930, sont votées les lois sur les assurances sociales obligatoires pour les salariés de l'industrie et du commerce (couverture Maladie, Maternité, Invalidité, Vieillesse, Décès), avec le soutien de la CGT et l'opposition de la CGTU.

En 1936, dans l'ambiance « Front Populaire » et la montée du fascisme, la CGT et la CGTU sont réunifiées. Dans le même temps, la CGT et le patronat signent pour des conventions collectives, l'instauration de délégués d'atelier, des augmentations de salaires, des congés payés, la semaine de 40 heures. Le nombre d'adhérents bondit, mais avec un noyautage du PCF.

En 1939, la CGT exclut tous les « communistes », qui refusent de condamner le pacte Germano-Soviétique. En 1940, le régime de Vichy dissout tous les syndicats, dont la CGT.

De nombreux cégétistes entrent dans la Résistance, y compris les « communistes » après la décision d'invasion de l'Union Soviétique par l'Allemagne.

En 1944, la CGT participe au **programme du Conseil National de la Résistance** qui pose notamment les bases de la Sécurité Sociale.

### Scission et naissance de FO

Au sortir de la guerre 39/45, la tendance réformiste et non communiste se retrouve minoritaire et fait scission en créant la **CGT Force Ouvrière**, plus communément nommée **FO**. Dès lors, la CGT devient uniquement communiste stalinienne et reçoit ses ordres du PCF. Elle ne sort de sa tutelle du PCF qu'au début des années 2000. Elle reste toutefois dans une voie contestataire.

Parmi les « hauts faits » de la CGT, on peut citer la « cache » de plus de 5 000 armes provenant de la faillite de Manufrance et découverte en 1991 dans un entrepôt des NMPP, en préparation du « grand soir »...

A l'opposé, FO suit une voie réformiste, toujours prête à la négociation, sur la base de ses revendications, fidèle à la Charte d'Amiens. Les années 50 à 70 (les 30 glorieuses) ayant été prospères économiquement, les négociations FO ont apporté un progrès pour les salariés. Par contre, les décennies suivantes ont été plus dures économiquement, avec des atteintes aux services publics, un haut niveau de chômage, une réduction des prises en charge par la Sécurité Sociale, ... FO a été contrainte de faire du syndicalisme de lutte, pour contrer autant que possible les contre-réformes de nos dirigeants.

### La ligne Orange : CFTC et CFDT

La CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) a été créée en 1919 et fait référence à la morale sociale chrétienne : dignité de la personne, respect de la vie, égalité, notion de biens communs, charité et solidarité. L'objectif de l'époque était de contrer la toute-puissance de la CGT dans le milieu ouvrier et sa lecture marxiste de la lutte des classes. Le mot d'ordre de la CFTC était « la paix sociale ».

L'engagement de ses militants dans la résistance durant la guerre de 39/45 lui permet de prendre part au **programme du Conseil National de la Résistance** et d'acquiescer une légitimité à la Libération.

### Scission et naissance de la CFDT

En 1964, une grosse majorité de la CFTC décide d'abandonner la référence aux valeurs chrétiennes et crée la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail). Cette Organisation

revendique ouvertement un ancrage politique à gauche. Elle est anti-capitaliste, parle de lutte des classes tout en rejetant le marxisme et **prône l'autogestion**. Elle élargit également ses revendications au-delà de la condition salariale en intégrant l'anti-colonialisme, le féminisme, la décentralisation... **C'est du syndicalisme sociétal et non du syndicalisme social**. En fait, la CFDT s'est totalement fondue dans la « deuxième gauche », incarnée par Rocard et le PSU (Parti Socialiste Unifié). Les revendications de la CFDT des années 60 et 70 font venir à elle des libertaires, des socialistes utopistes, des trotskistes et des socio-démocrates. Mais le monde change et la CFDT également. Elle **abandonne l'autogestion** à la fin des années 70 et voit de multiples vertus au libéralisme et à l'économie de marché. Et plutôt que d'autogérer l'Entreprise, elle propose une **co-gestion entre patrons et salariés**, à l'image de ce qui se pratique en Allemagne. Ce recentrage vers un « réalisme » économique a été mené au prix de concessions importantes, voire de compromissions, avec le patronat et les pouvoirs en place (de gauche et de droite). Pour rappel, la CFDT a soutenu les régressions du plan Juppé en 95 sur la Sécurité Sociale, de la réforme des retraites de 2003, de la loi Travail en 2016, des ordonnances Macron en 2017... Evidemment, les militants libertaires et d'extrême gauche des origines ont quitté le navire pour rejoindre SUD, la CGT ou FO. Il ne reste plus que des socio-démocrates et des socio-libéraux. Fondamentalement, la CFDT est restée collée à la deuxième gauche qui s'est convertie au libéralisme et est aujourd'hui macroniste.

Pour illustration, voir <https://www.youtube.com/watch?v=AwpqghwPFQ>.

Pendant ce temps, la CFTC a poursuivi son syndicalisme réformiste originel qui l'a fait rejoindre, dans bien des cas, les positions actuelles de sa créature agitée des premières années (la CFDT).

### La ligne Jaune : Amplitude et les Sans Etiquette

Amplitude est un syndicat « maison » : il n'existe que chez Altran. Les « Sans Etiquette » sont une liste non syndicale montée pour l'occasion dans le périmètre Sud-Ouest.

Ces deux sont dans la tradition du syndicalisme jaune qui, par définition, s'oppose au syndicalisme rouge. C'est donc la « collaboration de classes » qui prime et la grève est prohibée.

Il n'y a pas d'histoire et ne peut y avoir d'histoire : leur présence a but pour minorer la présence des autres syndicats. A ce titre, ils bénéficient de la bienveillance du patronat.

Ils ne participent pas aux négociations interprofessionnelles ni de branche, ni à la gestion des instances paritaires (sécurité sociale, formation professionnelle, médecine du travail,...). Ils n'ont aucune contribution à l'amélioration de la condition des salariés du point de vue national car leur vision n'est

que corporatiste et opportuniste. Pour exemple, ce ne sont pas eux qui vont prendre part au débat sur les retraites.

### La ligne blanche : la CFE-CGC

Créée en 1944, la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) a pour objectif la défense de « l'encadrement » ; défense que l'on ne retrouvait pas dans les syndicats « ouvriers » de l'époque (CGT et CFTC). C'est donc un syndicat catégoriel.

Ses premiers faits d'armes, en 1947, ont été d'être à l'origine de la création de l'AGIRC, le système de retraite complémentaire des cadres, et d'un régime de prévoyance spécifique aux cadres.

En 1961, la CFE-CGC a participé à la création de l'ARRCO, la retraite complémentaire des salariés, afin d'intégrer les agents de maîtrise, exclus de l'AGIRC.

Et en 2018, elle a donné son accord pour la fusion AGIRC-ARRCO, annulant de fait la spécificité d'une retraite « cadres »...(!).

La CFE-CGC a longtemps eu une image de droite et pro-patronale en raison de ses positions catégorielles et souvent à l'encontre des intérêts de la classe ouvrière. Ce qui est certain, c'est qu'elle n'a pas une image de gauche. Cependant, les positions de ces dernières années montrent une inflexion plus sociale. Il est vrai que la concurrence avec les autres Organisations Syndicales, qui ont toutes pris en compte les spécificités des Ingénieurs et Cadres, notamment FO, a poussé la CFE-CGC à plus de pragmatisme.

### La ligne Verte : l'UNSA

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) est un regroupement de syndicats plus ou moins hétéroclites, créé en 1993. Sa ligne directrice est le réformisme avec autonomie de chaque syndicat qui la compose. Elle est associée pour partie à la gauche molle et pour une autre partie à une certaine connivence avec le patronat. Pour exemple, bien que n'étant pas représentative sur le plan national, elle est invitée par le gouvernement actuel à toutes concertations / négociations / informations, tandis que SUD en est exclu.

### La ligne Rouge / Noire : SUD Solidaire

SUD est une union de syndicats qui s'est créée par petits bouts depuis les années 80. Les plus gros apports sont issus des départs de la CFDT (SUD PTT et SUD Rail). SUD se réfère à la Charte d'Amiens. La ligne est clairement « lutte des classes », contestataire et revendicatrice. L'appareil est noyauté par les trotskistes tendance NPA et par les anarchistes. Ceci donne un taux d'activisme particulièrement élevé en comparaison avec les militants des autres organisations syndicales.

SUD n'est pas représentatif au niveau national.

⇒ Prochain article : les actions des différentes OS

## Le déconfinement, jour après jour

### Remboursement des transports en commun

Ce mois de mai, malgré le déconfinement, Altran continue à ne pas rembourser les transports en commun. Néanmoins, les salariés peuvent être remboursés avec justificatif si la société de transport n'applique pas de mesure d'accompagnement.

Nous rappelons à notre Direction que la législation impose la prise en charge à 50% des transports en commun. De plus, un usage garantit une prise en charge à 100%. Ceci veut dire que la Direction est dans l'illégalité en procédant ainsi, notamment lorsqu'elle revient sur cet usage.

### Caméras thermiques dans les agences

Notre direction a décidé la mise en place de caméras thermiques dans quelques agences, destinées à relever la température des salariés (seuil à 38°C).

**FO** a été vigilant à ce qu'aucune donnée ne soit collectée à cette occasion et qu'il ne s'agisse que d'un contrôle volontaire et non obligatoire.

La Direction nous a certifié qu'il n'y aurait aucune acquisition de données ni d'obligation de contrôle.

### Don de congés

⇒ 1948 jours de congés donnés à Altran au 26 mai. Sachant que le management a été mis à contribution, cela fait peu de salariés lambda qui ont donné des jours de congés !

Mais bon, notre Direction pourra se consoler en comptant le nombre de jours de congés perdus par les salariés parce qu'ils ont oublié de poser le solde de congés avant le 31 mai. Cela fait environ 2000 jours de congés perdus chaque année et récupérés par Altran.

### Bulletin de paie

Etant donné que les bulletins de paie contiennent au moins une erreur par an et par salarié en temps normal, nous vous conseillons d'être extrêmement vigilants en ce moment, surtout si vous avez de l'activité partielle, de la garde d'enfant, de l'arrêt maladie... Tous ces points demandent un peu plus d'attention et nos gestionnaires de paie ont peu de temps à consacrer sur chaque cas...

**Des doutes, contactez-nous !**

[ds.fo@fo-groupe-altran.com](mailto:ds.fo@fo-groupe-altran.com)

### Fourniture de kits sanitaires

Des kits sanitaires sont disponibles. Bonne nouvelle ! Il faut aller les récupérer en agence en se déplaçant avec nos propres moyens. Cela veut dire qu'il faut avoir son propre kit sanitaire pour récupérer le kit sanitaire Altran. De plus, les masques ne sont ceux présentés en CSE...Bof !

### Travail sur sites clients

Altran conditionne le retour des salariés sur site à l'établissement de Plan de Prévention Covid, la mise en place par les clients de leurs propres règles sanitaires et la remise d'un kit sanitaire par Altran.

⇒ **Altran délègue ainsi aux clients la sécurité des salariés. Il reste plus qu'à faire confiance aux clients...**

### Tickets restaurant

Le décret permettant une augmentation du plafond de dépense n'arrive toujours pas. De plus, les différentes annonces diminuent chaque fois ce plafond. Il est désormais question de 38 €/jour et uniquement dans les restaurants dès que ceux-ci seront ré-ouverts.

## Rejoigner nous :

# ds.fo@fo-groupe-altran.com

Nous contacter :



Sur notre site : <http://fo-groupe-Altran.com/>

Identifiant : FoGroupeAltran

mot de passe : YVeyrier1958



Directeurs de la publication : Gaetan Seguilion / Jean-Luc Bouscary

IdF : Gaëtan Séguillon 06 03 81 53 13  
IdF : David Gomès 06 09 05 84 04  
ASO : Vincent Mathon 06 13 27 25 90  
ASO : Xavier Craipain 06 20 09 09 78  
Ouest : Robin Gérard 06 29 60 55 04

Est : Julien Do Nascimento 06 72 23 05 30  
Est : Pascal Bougrat 06 51 83 45 50  
Med : Jean-Luc Bouscary 06 62 16 46 91  
RA : Pierre Vettori 06 73 18 38 78